

Rabais allant jusqu'à 80 % pour les familles à faible revenu

En collaboration avec le gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances, le Camp Brochet vous offre un rabais pouvant aller jusqu'à 80 %. Une participation financière vous sera demandée selon les revenus de votre ménage.

Conditions pour bénéficier de ce rabais :

1. Votre revenu familial brut doit être inférieur aux montants indiqués sur cette grille, et ce, en fonction de la taille de votre ménage.

Seuil de faible revenu Annuel brut (avant impôt)	Taille du ménage												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Jusqu'à 34 369 \$	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	-60 %	-65 %	-70 %	-75 %	-80 %	Pourcentage de réduction sur le prix régulier de l'inscription
34 370 \$ à 48 605 \$	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	-60 %	-65 %	-70 %	-75 %	
48 606 \$ à 59 528 \$	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	-60 %	-65 %	-70 %	
59 529 \$ à 68 737 \$	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	-60 %	-65 %	
68 738 \$ à 76 850 \$	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	-60 %	
76 851 \$ à 84 185 \$	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	-55 %	
84 186 \$ à 90 931 \$	-	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	-50 %	
90 932 \$ à 97 209 \$	-	-	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	-45 %	
97 210 \$ à 103 106 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	-40 %	
103 107 \$ à 108 683 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	-35 %	
108 684 \$ à 113 988 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-25 %	-30 %	
113 989 \$ à 119 056 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-25 %	

2. Vous devez fournir une preuve de votre revenu familial. En conformité avec ce qui nous est demandé, nous devons posséder dans nos dossiers une photocopie d'un des documents suivants :
 - l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada;
 - l'Avis de cotisation délivré par le ministère du Revenu du Québec;
 - l'avis sur l'Allocation canadienne pour enfants délivré par l'Agence du revenu du Canada;
 - l'avis sur l'allocation famille délivré par Retraite Québec;
 - le carnet de réclamation accordé à un adulte ou à une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
3. Vous devez également remplir et signer le formulaire « Déclaration pour familles à faible revenu » ci-joint.

Pour des questions administratives, il est préférable de retourner les documents exigés quinze jours avant votre arrivée au Camp. Soyez assurés que ces renseignements seront traités confidentiellement.

Déclaration pour familles à faible revenu

Combien de personnes êtes-vous dans votre foyer (parents et enfants) : _____

Selon votre revenu, vous considérez avoir droit à un rabais de :

- | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| ☐ 25 % | ☐ 30 % | ☐ 35 % | ☐ 40 % | ☐ 45 % | ☐ 50 % |
| ☐ 55 % | ☐ 60 % | ☐ 65 % | ☐ 70 % | ☐ 75 % | ☐ 80 % |

Pour les camps d'enfants : Responsable (écrire en lettres moulées)

Nom	Prénom

Informations concernant le ou les campeurs concerné.s

Nom	Prénom
☐ 7-9 ans	☐ 10-12 ans #1
☐ Familiale #1	☐ Familial #2

Nom	Prénom
☐ 10-12 ans #2	☐ 13-17 ans
☐ Jeunes adultes	☐ Adultes

Nom	Prénom
☐ 7-9 ans	☐ 10-12 ans #1
☐ Familiale #1	☐ Familial #2

Nom	Prénom
☐ 10-12 ans #2	☐ 13-17 ans
☐ Jeunes adultes	☐ Adultes

Preuve fournie (un seul document suffit)

☐ l'Avis de cotisation (T-451) délivré par l'Agence du revenu du Canada ☐ l'Avis de cotisation (TPF-98) délivré par le ministère du revenu du Québec ☐ l'Avis sur le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants du Régime des rentes du Québec ☐ le carnet de réclamation accordé à un adulte ou à une famille prestataire de l'aide financière de dernier recours du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Signature

Date